



**Mesures prises
au Rallye Coeur de France
dans le cadre
du protocole sanitaire
Covid 19**

- 23, 24 et 25 septembre 2021 -



PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

A partir du 17 septembre 2021, toute personne présente sur le rallye devra être en possession d'un **PASS SANITAIRE**. Il sera **OBLIGATOIRE** pour tous les concurrents, officiels, teams et salariés de teams, mécaniciens (maximum 4 par voiture), bénévoles de l'organisation, commissaires, restauration

Un pass sanitaire valide, c'est quoi ?

Le pass sanitaire comprend trois types de preuves :

- soit un certificat de vaccination (1 ou 2 doses selon le vaccin + 7 jours)
- soit un certificat de test négatif de moins de 72 heures,
- soit un certificat de test positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois valant comme preuve de rétablissement.

Chacun de ces certificats est encodé et signé sous une forme de QR Code.



COVID 19



PASS SANITAIRE

Obligatoire pour les **plus de 18 ans**, pour tous les lieux de loisirs et de culture



Certificat de vaccination

À condition de disposer d'un schéma vaccinal complet

OU



Un test négatif

RT-PCR ou antigénique de moins de 72h

OU



Un certificat de rétablissement

de la Covid 19 : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois



gouvernement.fr/pass-sanitaire

ATTRIBUTION DE BRACELETS A PORTER JUSQU'À LA FIN DU RALLYE

Pour :

- Les personnes vaccinées
- Les personnes en possession d'un test négatif datant du jeudi 23 septembre (car valable 72h)
- Les personnes en possession d'un certificat de rétablissement datant de moins de 6 mois à la fin du rallye (au 23 septembre).

BRACELET ROUGE : officiels, commissaires, bénévoles organisation

BRACELET JAUNE : concurrents (pilotes/copilote) teams et salariés de teams, mécaniciens,

VERIFICATION DES PASS SANITAIRES ET DISTRIBUTION DES BRACELETS :

Assurée par les bénévoles de Cœur de France Organisation.

Lecture des QR Codes avec l'application **tousanticovid vérif.**



ATTENTION :

Pour les équipages en reconnaissances samedi 18 et dimanche 19 septembre : contrôle du pass sanitaire

Les autres pilotes / copilotes, officiels, teams et salariés de teams, mécaniciens, presse, restauration..... **ont l'obligation de passer Place de la Liberté, 41100 VENDÔME au poste PASS SANITAIRE pour se faire contrôler et récupérer leur bracelet.**

Ouverture : le mardi 21 septembre de 16h30 à 21h ; mercredi 22 et jeudi 23 septembre de 8h à 19h ; vendredi 24 septembre de 8h à 10h.

Les commissaires seront contrôlés à l'accueil de chaque rendez-vous commissaires.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE PARTOUT ET POUR TOUS

A l'intérieur comme à l'extérieur !

- ✓ Affiches rappelant cette mesure

CONSIGNES SANITAIRES COMPLEMENTAIRES

Pour tout lieu situé à l'intérieur (PC Course, Salle pour les pré-vérifs, salle de Presse) :

- ✓ Gel hydro-alcoolique à l'entrée
- ✓ Sens de circulation

et pour le restaurant des officiels (Minotaure Vendôme) :

- ✓ Distanciation entre les tables
- ✓ Port du masque pour tout déplacement

TOUJOURS DANS LE RESPECT DES GESTES BARRIERES



CONSIGNES SANITAIRES CONCERNANT LES SPECTATEURS

Les spectateurs sont soumis au contrôle du pass sanitaire et sont autorisés uniquement en extérieur.

- ✓ Port du masque obligatoire
 - ✓ Accès dans les parcs et dans les zones spectateurs avec pass sanitaire
- pose de panneaux à l'entrée des zones :

